

Vous êtes porteur d'un handicap, ces organismes peuvent vous aider



Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH)

Créées par la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005, les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) sont chargées de l'accueil et de l'accompagnement des personnes handicapées et de leurs proches. Trouvez toutes les coordonnées sur notre site

[Consulter le site internet](#)



Cap Emploi

La Mission des Cap emploi est de faciliter le recrutement, l'intégration et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises du secteur privé et les établissements du secteur public (administrations d'Etat, collectivités territoriales, fonction publique hospitalière). Retrouvez toutes les informations sur le site de l'Agefiph.

[Consulter le site internet](#)



Ressource Handicap Formation

Co-développée par l'Agefiph avec ses partenaires en région, la Ressource Handicap Formation a pour mission d'aider à mieux prendre en compte les besoins liés au handicap dans les parcours de formation. Ce service se décline en 2 grands types d'interventions : un appui aux situations individuelles de formation et une démarche plus globale d'appui au développement d'une plus grande accessibilité pour tous des formations. Retrouvez les coordonnées des Ressources Handicap Formation en régions sur notre site internet.



AGEFIPH

L'Agefiph favorise l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises. Cette mission s'articule autour de quatre grands axes : la gestion des contributions des entreprises, l'attribution d'aides financières, l'animation d'un réseau de partenaires et l'amplification des politiques publiques.

[Consulter le site internet](#)

N'hésitez pas à consulter leur site et à les contacter pour connaître vos droits

INFORMATIONS PRATIQUES

La MDPH vous accueille dans un espace entièrement accessible et adapté à tous les types de handicap.

La MDPH accueille, informe, accompagne et conseille des personnes en situation de handicap et leurs proches, et leur attribue des droits

Coordonnées

Adresse : 1 rue des filatures – 60 000 BEAUVAIS

Téléphone (Numéro Vert) : 0800 894 421

Email : mdph.contact@oise.fr

Les horaires d'ouverture

- **Pour l'accueil physique :**

Lundi, mercredi, vendredi : 08h45 - 12h30

Mardi et jeudi : 08h45 - 12h30 / 14h - 17h30

- **Pour l'accueil téléphonique :**

Du lundi au jeudi : 9h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30

Le vendredi : 9h00-12h30 / 14h00 - 16h30

Le CAP EMPLOI

Le Cap emploi de l'Oise est porté par IPSHO, association de proximité dédiée aux personnes en situation de handicap, aux employeurs et aux partenaires sur le département de l'Oise, pour toutes questions liées au maintien dans l'emploi, au recrutement, et au parcours d'insertion socio professionnelle

Siège du Cap emploi Oise : Centre des Tanneurs, 7 rue des Tanneurs (1er étage) 60000 Beauvais

Téléphone : 03 44 15 66 66

Mail : contact@capemploi60.org

Accueil physique et téléphonique : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Ressource Handicap Formation

Votre conseiller Ressource Handicap Formation est votre interlocuteur privilégié :

- Il vous conseille pour que vos formations professionnelles proposées soient accessibles aux personnes en situation de handicap ;
- Il vous aide à vous approprier les outils et moyens proposés et à structurer une politique handicap de manière opérationnelle ;
- Il contribue au partage et au développement des bonnes pratiques ;
- Il favorise les mises en contact pertinentes entre les différents acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi des personnes en situation de handicap ;
- Il participe à la mobilisation des acteurs de la formation initiale, continue et professionnelle sur la nécessité de tenir compte des besoins des personnes en situation de handicap.
- L'intervention de la Ressource Handicap Formation est ajustée selon vos besoins. Elle s'organise en présentiel ou en distanciel, de manière individuelle et collective.

Votre contact en région Hauts-de-France :

Madame Chloé STELMASZAK : 03 22 54 26 80

lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 09h à 12h et de 14h à 17h

ou par mail : rhf-hdf@agefiph.asso.fr

Site internet : <http://www.rhf-hdf.fr>

Le FIPHFP est un établissement public qui favorise le recrutement, l'accompagnement et le maintien dans l'emploi des BOE au sein des trois versants de la fonction publique, et recouvre les contributions financières versées par les employeurs publics soumis à l'OETH

Les principales missions du FIPHFP sont :

- Favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap : le FIPHFP aide l'employeur en amont du recrutement et une fois la personne en poste en finançant son accueil, l'aménagement de son poste de travail et les formations complémentaires éventuelles.
- Intervenir dans le processus de maintien dans l'emploi : l'accompagnement du FIPHFP peut prendre la forme de versements d'aides financières, de mise à disposition de compétences d'organismes partenaires et/ou de diffusion d'informations.
- Favoriser l'insertion et le parcours professionnel par la formation : il s'agit de mettre en place des parcours de formation spécifiques, d'adapter la formation au handicap ou encore de développer la formation professionnelle.

Contact :

12/14rue Jean sans peur 59039 LILLE Cedex

plate-forme-rh@hauts-de-france.gouv.fr